



Ville et campagne...  
**AU NATUREL**

Lac-Etchemin

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 227-2023**

**SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX POUR  
L'ANNÉE 2024**

Attendu que l'article 1 de la Loi sur les immeubles industriels municipaux (L.R.Q., c. I-0.1) autorise les municipalités à fixer un montant qu'elles peuvent dépenser autrement que par un règlement d'emprunt;

Attendu qu'il est possible d'engager, à ces fins, jusqu'à 1 % des dépenses prévues au budget annuel de la municipalité, sans avoir à utiliser la procédure d'approbation des personnes habiles à voter;

Attendu que le conseil a adopté pour l'année 2024, un budget de 8 015 153 \$;

Attendu que l'avis de motion a été dûment donné et que le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2023.

**En conséquence :**

Le conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Par les présentes, le conseil fixe à un maximum de 80 152 \$ le montant que la municipalité peut dépenser en 2024 pour les fins prévues à la Loi sur les immeubles industriels municipaux autrement que par un règlement d'emprunt.

**ARTICLE 2**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**ADOPTÉ PAR LE CONSEIL**, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

---

Camil Turmel  
Maire

---

Patrick Lachance  
Directeur général et greffier-trésorier

<b>AVIS DE MOTION :</b>	<b>5 décembre</b>	<b>2023</b>
<b>DÉPÔT DU PROJET :</b>	<b>5 décembre</b>	<b>2023</b>
<b>ADOPTÉ LE :</b>	<b>9 janvier</b>	<b>2024</b>
<b>PUBLIÉ LE :</b>	<b>10 janvier</b>	<b>2024</b>

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Patrick Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public relatif au règlement numéro 227-2023 sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall de l'Édifice municipal au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, le 10<sup>e</sup> jour de janvier 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10<sup>e</sup> jour de janvier 2024.

**Le directeur général et greffier-trésorier,**

**Patrick Lachance**